

SUJETS CARACTÉRISANT LA DEMANDE TARIFAIRE 2018-2019

- 1 L'année 2018 constitue la première année de l'implantation du mécanisme de réglementation
2 incitative de type plafonnement des revenus approuvé en avril dernier. Les revenus requis de
3 cette première année d'implantation du mécanisme de réglementation incitative sont établis
4 comme par le passé, sur la base de la méthode du coût de service.
- 5 Par ailleurs, l'*Avis sur les mesures susceptibles d'améliorer les pratiques tarifaires dans le*
6 *domaine de l'électricité et du gaz naturel* de la Régie, demandé par le gouvernement du
7 Québec, a été rendu public le 22 juin 2017.
- 8 La demande tarifaire 2018-2019 du Distributeur, laquelle fait état du détail des revenus
9 requis, de ses propositions et des suivis demandés par la Régie dans ses dernières
10 décisions, s'inscrit dans ce contexte.
- 11 Les principaux sujets caractérisant la demande tarifaire 2018-2019 sont présentés au
12 tableau 1.

TABLEAU 1 :
SUJETS CARACTÉRISANT LA DEMANDE TARIFAIRE 2018-2019

1. Principes réglementaires	HQD-3, document 3
<ul style="list-style-type: none">• Modification des modalités de disposition du compte de nivellement pour aléas climatiques afin de récupérer l'intégralité des soldes dans les revenus requis de 2018• Établissement des modalités de disposition du compte d'écarts relatif aux modifications à l'ASC 715• Propositions des modalités d'amortissement de l'actif réglementaire associé au programme de conversion à l'électricité et des modalités de disposition du compte d'écarts y afférent	
2. Implantation du mécanisme de réglementation incitative (MRI)	HQD-3, document 4
<ul style="list-style-type: none">• Proposition des facteurs Y et facteurs Z ainsi que des comptes d'écarts et de reports à retenir dans le cadre du MRI	
3. Prévision de la demande	HQD-4, document 2
<ul style="list-style-type: none">• Croissance des ventes	
4. Approvisionnement en électricité	HQD-6, document 1
<ul style="list-style-type: none">• Coûts des approvisionnements	
5. Coûts de distribution et des services à la clientèle	HQD-8, document 1
<ul style="list-style-type: none">• Évolution des coûts propres au Distributeur• Budget demandé pour combler les besoins en maîtrise de la végétation	

- | | |
|--|--------------------|
| 6. Investissements | HQP-9, document 5 |
| <ul style="list-style-type: none">• Autorisation des projets d'investissement inférieurs à 10 M\$ | |
| 7. Interventions en efficacité énergétique | HQP-10, document 1 |
| <ul style="list-style-type: none">• Budget pour les interventions en efficacité énergétique | |
| 8. Tarifs d'électricité | HQP-13, document 2 |
| <ul style="list-style-type: none">• Poursuite de l'implantation de la stratégie touchant les tarifs domestiques<ul style="list-style-type: none">○ Nouvelle proposition d'un montant minimal de la facture au tarif D○ Hausse uniforme des prix de l'énergie• Révision des modalités de l'option de mesurage net pour autoproducteur• Introduction d'un tarif de relance industrielle à l'intention des grands clients• Assouplissement des conditions d'admissibilité au tarif de développement économique• Assouplissement des conditions d'admissibilité à l'option d'électricité additionnelle pour l'éclairage de photosynthèse• Élargissement de l'application du crédit pour interruption ou diminution de fourniture aux cas de conflit de travail et de bris d'un équipement dans le poste électrique des clients industriels de grande puissance | |
| 9. Ménages à faible revenu | HQP-14, document 1 |
| <ul style="list-style-type: none">• Mise en place, à l'interne, d'un centre d'accompagnement pour les ménages à faible revenu | |
-